



Environnement : pourquoi ce projet "controversé" dans le Golfe du Morbihan ne se fera pas ?

Dans le Golfe du Morbihan, au niveau du courant de la Jument, un projet prévoyait d'installer des hydroliennes pour produire de l'électricité. Le Conseil d'État l'enterre.



La société Morbihan Hydro Energies (MHE) voulait implanter deux hydroliennes dans le Golfe du Morbihan. Le projet tombe à l'eau. ©Sabella

Par [Rédaction Morbihan](#) Publié le 6 mars 2025 à 17h48

Un porteur de projet voulait immerger pendant trois ans **deux hydroliennes à l'entrée du Golfe du Morbihan**. Le **Conseil d'État** donne du plomb dans l'aile au projet début **mars 2025**. Le projet d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan ne se fera pas.

Un long feuilleton

C'est l'entreprise de Quimper Sabella qui porte ce projet. Un arrêté autorisant l'implantation à titre expérimental de deux hydroliennes avait été publié :

Deux hydroliennes seront immergées à Arzon. L'expérimentation, qui a reçu un avis positif de l'autorité environnementale et qui bénéficie d'un financement européen, est prévue sur une durée de trois ans et se conclura par un bilan sur l'installation de ces deux machines.

Préfecture du Morbihan

Bernard Boulic, le commissaire enquêteur chargé d'analyser ce dossier, a émis un avis défavorable. Cette enquête publique a recueilli 400 avis, pour la plupart négatifs. Une réunion publique à Arzon avait eu un accueil pour le moins mitigé au mois de juin 2022. Le PNR avait émis un avis « réservé ». Le comité régional des pêches émet des réserves et le comité régional de la conchyliculture émet un avis favorable.

Le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) a lui donné un avis favorable à l'expérimentation de deux hydroliennes dans le golfe du Morbihan le mardi 6 décembre 2022.

Plusieurs recours

Le tribunal de Quimper a prononcé le **15 novembre 2024** la liquidation judiciaire de Morbihan Hydro Énergie (syndicat départemental Morbihan énergies et l'entreprise quimpéroise Sabella). L'entreprise devait développer le projet hydrolien dans le Golfe du Morbihan. Dernier élément en date, le **Conseil d'État** a définitivement enterré le projet le **lundi 3 mars 2025**.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Six associations* se mobilisent depuis des mois pour faire capoter le projet pour protéger la Petite mer.

La santé financière du porteur de projet et les questions environnementales ont coulé le projet d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan.

* L'Union des associations de navigateurs du Morbihan (UNAN 56), le Club subaquatique des Vénètes (CSV), la Fédération d'associations de protection de l'environnement du golfe du Morbihan (FAPEGM), la Gaule vannetaise, la Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique et les Amis du Golfe du Morbihan (AGM)

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).

- [#Conseil d'Etat](#)
- [#Environnement](#)
- [#Golfe du Morbihan](#)